


Commission économique pour l'Europe
Conférence des statisticiens européens
Soixante-troisième réunion plénière

Genève, 15-17 juin 2015

**Rapport de la soixante-troisième réunion plénière
de la Conférence des statisticiens européens**
Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	3
A. Participation.....	3
B. Ordre du jour et procédure.....	3
C. Déclarations liminaires.....	3
II. Questions découlant de la session de 2015 de la Commission économique pour l'Europe et de la quarante-sixième session de la Commission de statistique de l'ONU.....	3
A. Soixante-sixième session de la Commission économique pour l'Europe.....	3
B. Quarante-sixième session de la Commission de statistique de l'ONU.....	4
III. Adaptation de la statistique officielle aux objectifs de développement durable.....	5
A. Introduction.....	5
B. Première séance : Suivi des ODD au niveau national.....	6
C. Deuxième séance : Coopération en matière de suivi des ODD aux niveaux régional et mondial.....	7
D. Conclusions et recommandations concernant les travaux futurs.....	8
IV. Modernisation de la production et des services statistiques et gestion à des fins d'efficacité.....	9
A. Introduction.....	9
B. Rapport du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques.....	9



C.	Première séance : Modernisation du processus statistique	10
D.	Deuxième séance : Innovation en matière de produits et de services	11
E.	Troisième séance : Réunion-débat	12
F.	Conclusions et recommandations concernant les activités de suivi	12
V.	Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence	13
A.	Guide pour la mesure de la production mondiale	13
B.	Lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales	14
C.	Recommandations pour le cycle de recensements de la population et des habitations de 2020	15
D.	Cadre statistique pour la mesure de la qualité de l'emploi	16
VI.	Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe.....	16
A.	Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence	16
B.	Débat de fond sur la mobilité du travail et la mondialisation	17
VII.	Programme de travail du sous-programme statistique de la CEE.....	18
A.	Rapports de la Conférence ainsi que du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence.....	18
B.	Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe	19
VIII.	Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2016 de la Conférence des statisticiens européens	19
A.	Partenariats stratégiques	20
B.	Services d'information spatiale basés sur la statistique officielle	20
C.	Comment mettre en place le système de suivi des ODD.....	20
IX.	Élection du Bureau de la Conférence	20
X.	Questions diverses	21

I. Introduction

A. Participation

1. La Conférence des statisticiens européens (ci-après, la Conférence) a tenu sa soixante-troisième réunion plénière à Genève, du lundi 15 juin au mercredi 17 juin 2015. Des représentants des pays ci-après y ont participé : Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Arménie, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Mongolie, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.

2. Étaient aussi représentés à la Conférence l'Association européenne de libre-échange (AELE), le Bureau régional pour l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (EURO/OMS), le Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), la Commission économique eurasienne, la Commission européenne (Eurostat), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Division de statistique de l'ONU, la Fédération routière internationale (FRI), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Fonds monétaire international (FMI), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH), l'OCDE Paris 21, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'Université de Londres et l'Université de Pise.

B. Ordre du jour et procédure

3. L'ordre du jour provisoire (ECE/CES/88) a été adopté.

C. Déclarations liminaires

4. M. W. Smith, Président de la Conférence, a présidé la réunion plénière de la Conférence. Il a déclaré la réunion ouverte et a souhaité la bienvenue aux participants.

II. Questions découlant de la session de 2015 de la Commission économique pour l'Europe et de la quarante-sixième session de la Commission de statistique de l'ONU

A. Soixante-sixième session de la Commission économique pour l'Europe

Documentation : ECE/CES/2015/1.

5. M^{me} L. Bratanova, de la Commission économique pour l'Europe (CEE), a informé les participants des principaux résultats de la session d'avril 2015 de la CEE.

1. Décision prise par la Conférence

6. La Conférence a pris note des principaux résultats de la session de 2015 de la CEE.

7. La Conférence a apporté son appui à l'*UNECE High-Level Statement on the Post-2015 Development Agenda and Expected Sustainable Development Goals in the ECE Region* (Déclaration de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 et les futurs objectifs de développement durable dans la région de la CEE) (E/ECE/1475) et a estimé que la CEE était bien placée pour continuer d'apporter une contribution importante au développement durable, spécialement en « contribuant à l'instauration d'un cadre efficace pour mesurer et suivre le développement durable avec l'élaboration de données de grande qualité et la mise sur pied d'une production statistique moderne à partir de la vingtaine et plus de normes statistiques et recommandations adoptées par la Conférence, y compris les travaux sur la mesure de la pauvreté, l'évolution démographique et les questions d'égalité entre les sexes, ainsi que des recommandations pour mesurer le développement durable qui aident les services nationaux de statistique à produire et analyser des données ».

8. La Conférence a réaffirmé l'importance des questions ci-après abordées à la session de la Commission :

a) Il est d'une importance cruciale de disposer de statistiques pour prendre des décisions fondées sur des données factuelles;

b) Il est particulièrement difficile de mesurer les cibles intersectorielles. La CEE peut beaucoup contribuer à faciliter l'indispensable coopération entre disciplines et entre institutions;

c) Les *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur la mesure du développement durable* offrent un cadre précieux pour suivre la réalisation des objectifs de développement durable (ODD);

d) Il faut faire valoir combien il importe de disposer d'institutions solides et d'une bonne gouvernance pour mesurer et suivre efficacement les ODD;

e) La dimension régionale de la mesure et du suivi du développement durable est importante. Il faut disposer d'indicateurs tenant compte des situations régionales pour traiter les priorités des politiques régionales;

f) La Conférence pourrait jouer un rôle de premier plan, si demande lui en est faite, et servir de cadre pour expérimenter la façon d'utiliser de nouvelles sources de données et d'améliorer l'utilité et le degré d'actualité des données;

g) Il faut développer l'utilisation des données géospatiales afin de constituer une base factuelle pour mesurer et suivre les ODD.

B. Quarante-sixième session de la Commission de statistique de l'ONU

9. M. S. Schweinfest, de la Division de statistique de l'ONU, a informé la Conférence des résultats de la session de 2015 de la Commission de statistique de l'ONU. Il a souligné les points suivants :

a) Le processus piloté par l'ONU pour mettre en place le programme de développement pour l'après-2015 a augmenté la visibilité de la statistique officielle et les attentes qu'elle inspire. Dans ce contexte, le lien entre les travaux statistiques réalisés aux niveaux régional et mondial revêt plus d'importance que jamais;

b) Les Nations Unies ont pris récemment plusieurs décisions de haut niveau concernant les statistiques : les résolutions de l'Assemblée générale sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle, le Repère de référence géodésique mondial pour le développement durable et la Journée mondiale de la statistique, ainsi que la résolution du Conseil économique et social sur la série de recensements de la population et des logements de 2020;

c) La Commission de statistique de l'ONU a créé un Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs des objectifs de développement durable et un Groupe de haut niveau sur le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités pour le suivi du programme de développement pour l'après-2015. Les statisticiens ont réussi à convaincre les décideurs que les travaux relatifs aux indicateurs prennent du temps, nécessitent des ressources et exigent un engagement, et qu'il est important de construire un solide système statistique pour suivre les ODD. La liste d'indicateurs pour le suivi des ODD devrait être adoptée en mars 2016 par la Commission de statistique de l'ONU;

d) La région de la CEE se trouve à la tête des travaux sur la modernisation de la production statistique. Ces travaux, qui s'inscrivent dans le cadre du programme destiné à transformer la statistique officielle, ont maintenant été portés à l'attention de la communauté internationale, et il en sera régulièrement rendu compte lors des futures sessions de la Commission de statistique;

e) La session de 2015 de la Commission de statistique a marqué un tournant dans la communication et l'information. Dans le contexte de la révolution des données, un forum mondial sur les données sera organisé en 2016 afin d'offrir aux décideurs, au secteur privé, aux universitaires et à la société civile un cadre pour débattre de questions d'actualité avec l'ensemble des statisticiens.

1. Décision prise par la Conférence

10. La Conférence a pris note des principaux résultats de la session de 2015 de la Commission statistique de l'ONU.

III. Adaptation de la statistique officielle aux objectifs de développement durable

A. Introduction

11. Le séminaire a été organisé par la Suisse, la France et la Suède, et M. G.-S. Ulrich (Suisse) en a assuré la présidence. Dans ses observations liminaires, il a fait valoir qu'un dialogue entre les statisticiens et les décideurs était indispensable pour pouvoir s'assurer que les ODD sont mesurables. Il a également insisté sur l'importance de disposer d'un solide cadre conceptuel pour choisir les indicateurs.

12. M. C. Sommaruga, membre du Conseil national suisse et Président du Comité des affaires étrangères du Conseil national, a prononcé le discours d'orientation qui avait pour titre « Sustainable Development Goals – Challenging the evaluation of national and international policies » (Objectifs de développement durable – Remise en question de l'évaluation des politiques nationales et internationales). Il a souligné combien il importait que les statistiques soient de grande qualité pour l'élaboration des politiques publiques. Il faut que les statisticiens soient associés au choix des indicateurs pour que les données obtenues soient de bonne qualité. La comparabilité internationale est très importante afin de pouvoir évaluer correctement les résultats communiqués par les pays.

B. Première séance : Suivi des ODD au niveau national

Documentation : ECE/CES/2015/19-24, 24/Add.1, 31 et 32, 44.

13. La séance, organisée par M. P. Cuneo (France), s'est appuyée sur les documents établis par le Danemark, l'Italie, le Kirghizistan, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la Slovénie ainsi que la CEE.

14. Les participants ont débattu du rôle des services nationaux de statistique dans le suivi des ODD. Les documents présentés au cours de la session exposaient ce qui avait été réalisé dans les pays pour mesurer le développement durable et les enseignements qui en avaient été tirés.

15. L'organisateur de la session a fait observer que la mesure des ODD sera extrêmement difficile pour tous les services de statistique. Outre la collecte des données et la vérification de leur qualité, le rôle des services nationaux de statistique en tant que coordonnateurs des systèmes nationaux de statistique devrait être renforcé. Un appui politique et un dialogue avec les décideurs et d'autres intervenants sont indispensables. D'une part ce dialogue permet de comprendre leurs besoins, et d'autre part il faudrait en saisir l'occasion pour faire valoir combien il importe que les statistiques officielles soient de bonne qualité, et les ressources financières en quantité suffisante, pour la production de données. Les statisticiens officiels peuvent apporter un appui technique pour l'établissement, sur le plan politique, des ODD et des cibles en donnant des avis sur la qualité et la mise à disposition des données. Les *Recommandations pour la mesure du développement durable* constituent un bon point de départ pour l'élaboration d'un système de mesure des ODD et devraient être utilisées comme principale référence.

16. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) Les statisticiens officiels devraient travailler de concert avec les décideurs, mais la mesure des ODD ne devrait pas devenir un enjeu politique. Les services nationaux de statistique devraient préserver leur indépendance et leur objectivité. Dans le même temps, le choix des indicateurs, y compris des indicateurs prioritaires, ne devrait pas impliquer l'existence d'un ordre de priorités entre les cibles fixées au cours du processus d'élaboration des politiques;

b) L'acquisition des données nécessaires pour le suivi des ODD exige une coopération entre la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé. Travailler de concert avec les chercheurs aidera à analyser les liens entre différentes cibles et à faire la synthèse des éléments qui apparaissent dans différents domaines. L'utilité des statistiques pourrait aussi se trouver renforcée;

c) Il faut des ressources pour produire de bons indicateurs. La réduction des budgets des services de statistique a une incidence sur la quantité et la qualité des données qu'il est possible de produire;

d) Il est important que les capacités statistiques soient renforcées dans tous les pays, notamment celles des intervenants et de différents producteurs nationaux de données;

e) Il faut adapter le cadre présenté dans les *Recommandations sur la mesure du développement durable* en fonction des ODD et des cibles correspondantes. Le cadre conceptuel peut fournir une structure cohérente pour mesurer les ODD. Ce cadre intègre non seulement le bien-être des générations actuelles mais également les aspects prospectifs et transfrontières du développement durable. Il peut aider à coordonner le suivi des ODD aux niveaux national, régional et mondial, afin de mettre en évidence les liens entre les diverses cibles et un ensemble d'indicateurs prioritaires en vue de la réalisation des ODD;

f) Il est très important de faire connaître les indicateurs. L'ensemble des indicateurs ne doit pas être trop étoffé afin que leur communication soit effective et efficace.

17. Les participants ont débattu du projet de texte de la « Déclaration sur le rôle des services nationaux de statistique dans la mesure et le suivi des objectifs de développement durable ». Cette déclaration a pour but de faire valoir le bien-fondé du rôle central de coordonnateur que pourraient jouer les services nationaux de statistique dans la mesure et le suivi des ODD au niveau national. Le projet de texte a fait l'objet, avant la réunion plénière, d'une consultation par voie électronique auprès de tous les membres de la Conférence. Ces membres se sont prononcés en faveur de la Déclaration et ont formulé des observations et suggestions pour en améliorer le texte.

C. Deuxième séance : Coopération en matière de suivi des ODD aux niveaux régional et mondial

Documentation : ECE/CES/2015/33 à 36.

18. La séance, organisée par M^{me} V. Palm (Suède), s'est appuyée sur les documents établis par la Division de statistique de l'ONU, Eurostat, le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et l'OCDE.

19. La séance a porté essentiellement sur la participation des organisations internationales à la définition des indicateurs et aux futures activités de suivi des ODD. Les documents ont exposé brièvement ce que différentes organisations internationales peuvent apporter au processus de suivi des ODD. Les participants ont également débattu des prochaines mesures qui pourraient être prises au niveau international en vue de mettre en place le système de suivi des ODD dans la région de la CEE. Il est important de se mettre d'accord sur qui fait quoi et à quel moment pour mesurer les ODD et les faire connaître.

20. L'organisatrice de la session a fait observer que les statisticiens officiels ont beaucoup à offrir concernant le suivi des ODD : ils peuvent produire une grande partie des indicateurs sur les ODD, apporter un appui pour l'interprétation des données, la détermination des tendances et le renforcement des capacités, élaborer des mesures plus larges du progrès pour l'analyse sur le long terme de la durabilité et donner des avis sur les indicateurs qui peuvent être produits en dehors de la statistique officielle. Elle a insisté sur la nécessité de mettre au point des indicateurs harmonisés au niveau international pour remédier aux lacunes en matière de données, ce qui nécessitera une communication plus étroite entre les milieux de la statistique et d'autres fournisseurs de données tels que les chercheurs et les organisations internationales.

21. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) Le suivi des ODD aux niveaux mondial, régional et national devrait être bien coordonné;

b) Il est nécessaire d'examiner et de préciser le rôle des organisations internationales dans le suivi des ODD et la publication d'informations les concernant;

c) Il sera particulièrement difficile de déterminer des indicateurs comparables sur le plan international tout en étant adaptés à la situation de chacun des pays. Les services nationaux de statistique qui en sont à différents stades de développement devraient être en mesure de produire ces indicateurs;

d) Il faudrait utiliser autant que possible les cadres conceptuels existants. Il serait utile de dresser un inventaire des cadres et ensembles d'indicateurs existants, ce qui faciliterait aussi la mise en évidence des lacunes;

e) Il faudrait que la population adhère davantage aux objectifs et cibles de développement durable, en particulier dans les pays développés. Les indicateurs doivent pouvoir s'appliquer aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement;

f) Le suivi des ODD va entraîner un accroissement de la demande de données ventilées afin que les groupes vulnérables soient convenablement pris en compte. Il faut pour cela faire appel à de nouvelles sources de données et utiliser plus largement les données administratives ainsi que moderniser la production et les services statistiques. Or, la production d'un plus grand nombre de données ventilées exige plus de ressources et oblige à aborder des questions méthodologiques, de préservation de la confidentialité et de respect de la vie privée. Elle peut également alourdir la charge de travail qui incombe aux répondants;

g) Les défenseurs des droits de l'homme ont acquis une précieuse expérience dans l'établissement de statistiques sur l'égalité et la non-discrimination, en collaboration avec les statisticiens officiels;

h) Les services nationaux de statistique devraient prendre la tête de la révolution des données afin de maintenir leur rôle prééminent dans le domaine statistique;

i) La CEE peut faciliter l'indispensable coopération entre disciplines et entre institutions pour le suivi des ODD. La Conférence pourrait servir de structure pour expérimenter de nouvelles sources de données afin d'améliorer l'utilité et le degré d'actualité des données.

D. Conclusions et recommandations concernant les travaux futurs

Documentation : ECE/CES/89/Add.1.

1. Décision prise par la Conférence

22. La Conférence a adopté la « Déclaration sur le rôle des services nationaux de statistique dans la mesure et le suivi des objectifs de développement durable » (ECE/CES/89/Add.1) et a encouragé tous les services nationaux de statistique et organisations internationales à faire usage de la Déclaration pour promouvoir l'utilisation de la statistique officielle pour le suivi des ODD.

23. La Conférence est convenue des mesures de suivi suivantes :

a) En corrélation avec le mandat donné à la Commission de statistique de l'ONU, à son secrétariat et à la Division de statistique de l'ONU, avec le rôle conféré au Groupe d'experts interinstitutions sur les ODD pour ce qui est de proposer des indicateurs des ODD, et avec le Groupe de haut niveau pour le partenariat, la coordination et le renforcement des capacités pour le suivi du programme de développement pour l'après-2015, entreprendre des travaux sur une feuille de route en vue de l'élaboration de statistiques officielles pour le suivi des ODD dans la région de la CEE. Cette feuille de route pourrait comprendre les éléments suivants :

i) Présentation succincte du système de communication de données sur les ODD dans la région de la CEE (qui fait quoi et quand);

ii) Détermination de nouveaux domaines statistiques (par exemple la gouvernance) pour lesquels il est nécessaire d'élaborer des indicateurs harmonisés sur le plan international en coopération avec les organisations internationales, les milieux universitaires, la société civile et d'autres intervenants;

iii) Stratégie concernant la façon de renforcer la communication avec d'autres fournisseurs de données et utilisateurs de statistiques officielles, y compris les décideurs;

iv) Stratégie concernant la façon de réaliser les ventilations requises des données;

v) Plan en vue du renforcement nécessaire des capacités pour la communication d'informations sur les ODD;

vi) Collaboration entre diverses institutions internationales dans la région de la CEE;

b) Adapter les *Recommandations sur la mesure du développement durable* en fonction des ODD et des cibles correspondantes (créer à cet effet une petite équipe spéciale).

24. La feuille de route pour la région pourrait contribuer à l'élaboration d'un futur plan d'action au niveau mondial qui succéderait au plan d'action de Busan adopté en 2011.

25. La Conférence a demandé au secrétariat et au Bureau de la Conférence de donner suite aux questions abordées au cours du séminaire. À sa prochaine réunion, le Bureau de la Conférence étudiera les moyens de mettre en œuvre les actions de suivi proposées. La Conférence a encouragé ses membres à utiliser la précieuse ressource que constituent les documents établis pour le séminaire et les idées qui y ont été formulées.

IV. Modernisation de la production et des services statistiques et gestion à des fins d'efficacité

A. Introduction

26. Le séminaire, organisé par l'Irlande et l'Italie en collaboration avec la Croatie, la Finlande, la Hongrie et la Slovénie, a été coprésidé par M. P. Dalton (Irlande) et M. G. Alleva (Italie). Dans ses observations liminaires, M. Dalton a brièvement présenté les problèmes de la modernisation et noté que celle-ci ne pouvait se concevoir sans une direction énergique et une ouverture aux changements à tous les niveaux des organismes de statistique.

27. Dans son discours d'orientation, M. D. Pedreschi, de l'Université de Pise, a fait ressortir les problèmes et opportunités liées à l'utilisation de nouvelles sources de données. Il a donné des exemples d'utilisation innovante de données massives à des fins d'analyse et a souligné l'intérêt que pouvait présenter l'utilisation de données relatives à des activités journalières telles que la mobilité, la consommation, la santé, etc. pour analyser le comportement de groupes de population.

B. Rapport du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques

Documentation : ECE/CES/2015/12, 43.

28. M. P. Dalton, Président du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la production et des services statistiques, a présenté le rapport annuel du Groupe qui en exposait les principales réalisations et les prochaines priorités. Il a insisté sur l'importance d'une collaboration internationale. Un nombre croissant de personnes et d'organisations participent dorénavant aux projets et activités du Groupe de haut

niveau. M. Dalton a proposé des idées en vue d'officialiser cette collaboration en créant une « Communauté pour la modernisation des statistiques » à laquelle pourrait participer tous les organismes de statistique désireux de prendre part à des activités de modernisation. Il a fait l'éloge des travaux menés par les comités de modernisation du Groupe de haut niveau dont les membres sont, pour reprendre ses termes, « des gens incroyablement novateurs réalisant des choses incroyables ».

29. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) L'établissement de statistiques officielles fait l'objet d'une concurrence de plus en plus intense entre les médias et d'autres producteurs de données du secteur privé;

b) Il est important de parvenir à une conception commune des moyens de faire connaître l'utilité de la statistique officielle;

c) L'intégration des données provenant de différentes sources, y compris les enquêtes et les fichiers administratifs, est un élément essentiel de la révolution des données;

d) Les travaux sur un modèle de maturité de la modernisation devraient être coordonnés avec les initiatives correspondantes adoptées dans le cadre du Système statistique européen;

e) Les deux enjeux essentiels à l'œuvre dans la modernisation de la statistique officielle sont les suivants :

i) Trouver les bonnes structures organisationnelles pour développer des capacités dynamiques; et

ii) Mettre en place une communication efficace des activités de modernisation.

C. Première séance : Modernisation du processus statistique

Documentation : ECE/CES/2015/26 à 28, 30, 37 à 39.

30. La séance, organisée par M^{me} M. Bruun (Finlande) et M^{me} G. Vukovich (Hongrie), s'est appuyée sur les documents établis par les États-Unis, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Slovénie, la Suède et la Turquie.

31. Les participants ont débattu de modèles conceptuels et d'exemples concrets de mise en œuvre de la modernisation de la production statistique. Ils ont étudié tout particulièrement les moyens d'uniformiser les processus statistiques et d'industrialiser le processus de production afin d'améliorer la qualité des produits et la maîtrise des coûts. Ils ont étudié la façon de gérer le changement avec succès et de piloter le processus, ainsi que les technologies et compétences importantes pour faciliter la modernisation.

32. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) De nombreux organismes nationaux de statistique s'orientent vers une structure organisationnelle axée sur les processus;

b) Les recensements offrent une occasion d'élaborer des méthodes et outils qui peuvent être repris dans d'autres domaines de la production statistique;

c) Il faut des mécanismes plus efficaces pour partager l'information sur les activités de modernisation;

d) L'utilisation de nouvelles sources de données entraîne plusieurs remises en question, s'agissant de la couverture, de la qualité et de la possibilité d'accès. Il est

nécessaire d'adopter une démarche multinationale pour exploiter des sources multinationales;

e) Plusieurs organismes ont appliqué avec succès la méthode Lean Six Sigma pour améliorer l'efficacité;

f) Il est important, dans les programmes de modernisation, d'aborder les questions liées aux ressources humaines, à la planification des effectifs et à la culture organisationnelle.

33. Les organisatrices de la séance ont noté en conclusion que la modernisation influe sur les contributions, les processus et les produits. Des travaux sont nécessaires dans les quatre domaines clefs que sont la culture, la collaboration, le changement et la communication.

D. Deuxième séance : Innovation en matière de produits et de services

Documentation : ECE/CES/2015/25, 29, 41 et 42.

34. La séance, organisée par M. M. Kristof (Croatie) et M^{me} Ruzic (Slovénie) s'est appuyée sur les documents établis par l'Australie, les Pays-Bas, la Pologne et Eurostat.

35. Les participants ont concentré leur attention sur l'innovation en matière de produits et de services en vue de satisfaire de nouvelles demandes, y compris les conditions à remplir pour fournir un plus grand nombre de données, plus rapidement et à moindre coût. Ils ont étudié des exemples d'initiatives et de services novateurs fondés sur des données afin d'accroître l'utilité de la statistique officielle et procédé à un échange de vues sur les moyens d'améliorer l'accès aux données, leur intérêt pratique et leur réutilisation afin d'accroître l'utilité et la qualité des statistiques.

36. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) Il est difficile de rationaliser les produits statistiques, en particulier lorsqu'il faut supprimer certains produits;

b) Changer une stratégie axée précédemment sur les produits pour qu'elle le soit dorénavant sur les clients peut obliger à modifier la culture organisationnelle;

c) La présentation de dossiers bien conçus peut contribuer à obtenir un financement public pour des initiatives en matière de modernisation;

d) Il est important d'exploiter la dimension géospatiale des données;

e) Il est nécessaire de coopérer activement avec différents groupes d'utilisateurs;

f) Les organismes de statistique doivent faire preuve d'impartialité et d'objectivité lorsqu'ils accompagnent de commentaires les données qui ont été publiées;

g) Il est utile de former le personnel à entretenir des relations efficaces avec les médias, y compris de recourir à des détachements auprès de médias partenaires.

37. Les organisateurs de la séance ont noté en conclusion qu'il existe de nombreux moyens différents d'accroître l'accès aux données et la possibilité de les réutiliser. Les organismes de statistique privilégient désormais une diffusion plus dynamique et une orientation davantage axée sur les services, y compris les transferts de machine à machine. Il sera nécessaire d'améliorer les compétences et les connaissances du personnel dans ces domaines, notamment par un échange de données d'expérience.

E. Troisième séance : Réunion-débat

38. La réunion-débat a été présidée par M. G. Alleva (Italie) et les intervenants étaient M. W. Smith (Canada), M^{me} T. Dickinson (Nouvelle Zélande), M. E. Sojo (Mexique) et M. A. Surinov (Fédération de Russie). Ils ont débattu des retombées bénéfiques et aspects critiques les plus importants des initiatives en matière de modernisation ainsi que des manières d'aborder la modernisation sur le plan organisationnel.

F. Conclusions et recommandations concernant les activités de suivi

39. M. Alleva a prononcé la clôture du séminaire en dégagant un certain nombre d'éléments communs qui ressortaient des débats au cours des différentes séances :

a) Tous les organismes se trouvent confrontés à l'augmentation de demandes de la part des utilisateurs, à l'émergence de nouvelles sources de données et à des contraintes budgétaires;

b) On constate un abandon général des approches cloisonnées par thème et le passage à des organisations axées sur les processus, avec des cadres de production communs et des solutions généralisées;

c) Il est nécessaire d'acquérir de nouvelles compétences et capacités, y compris en matière de direction stratégique et d'architecture d'entreprise, et de créer une culture favorisant l'amélioration constante, la souplesse et le changement;

d) Il est nécessaire d'adapter les produits statistiques à l'évolution des besoins des utilisateurs, ce qui implique une diffusion plus dynamique, une attitude axée sur les services et des solutions possibles pour communiquer de machine à machine.

1. Décision prise par la Conférence

40. La Conférence a approuvé le rapport annuel du Groupe de haut niveau sur la modernisation de la statistique officielle, y compris les résultats des activités du Groupe en 2014 ainsi que les travaux en cours.

41. La Conférence s'est prononcée en faveur de l'officialisation d'une Communauté pour la modernisation des statistiques.

42. La Conférence s'est déclarée résolument favorable à la poursuite des travaux du Groupe de haut niveau et a accueilli avec intérêt les produits concrets élaborés. Les organismes nationaux et internationaux de statistique ont été invités à apporter leur appui au programme de travail du Groupe de haut niveau et à mettre en commun leurs ressources pour améliorer l'efficacité.

43. La Conférence a décidé d'un commun accord que la modernisation des produits et processus statistiques était, pour tous les organismes de statistique, une tâche prioritaire dans le contexte de la révolution des données. Elle a également décidé qu'il fallait assurer la coordination internationale des travaux correspondants en faisant appel à des structures existantes et a demandé au Groupe de haut niveau de tenir compte des résultats du séminaire lorsqu'il arrêterait les priorités en vue de ses futures activités. Les principales conclusions étaient les suivantes :

a) Il a été reconnu que l'échange de données d'expérience et la collaboration internationale conservaient toute leur importance. Il faudrait développer plus avant les mécanismes destinés à les faciliter;

b) L'intégration des données devient de plus en plus importante pour les organismes de statistique en raison du nombre croissant de sources de données disponibles;

c) Les organismes de statistique élaborent des mécanismes de diffusion novateurs pour répondre à l'évolution des demandes des utilisateurs;

d) Il ne faut pas sous-estimer les difficultés liées au changement culturel lorsque l'on prend des initiatives de modernisation;

e) Il faut poursuivre l'échange de données d'expérience sur la manière dont les différentes structures organisationnelles peuvent promouvoir les mesures de modernisation. Le séminaire de haut niveau qui devrait y être consacré en 2016 devrait aborder cette question;

f) Il est nécessaire que les organismes de statistique entretiennent des relations harmonieuses à la fois au sein des organisations nationales et avec les principaux intervenants.

V. Rapports, directives et recommandations élaborés sous les auspices de la Conférence

A. Guide pour la mesure de la production mondiale

Documentation : ECE/CES/2015/12, Add.1.

44. Les participants à la Conférence ont passé en revue le *Guide pour la mesure de la production mondiale*, établi par l'Équipe spéciale sur la production mondiale présidée par l'Irlande. Avant la réunion plénière, le secrétariat a consulté les membres de la Conférence par voie électronique au sujet du Guide. Les observations reçues des pays et des organisations témoignaient d'un large appui en faveur du Guide.

45. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) Un certain nombre de questions d'ordre conceptuel importantes, telles que la production de biens sans usine et les services liés à des accords de production mondiale, sont abordées dans le programme de recherche. Même si les travaux dans ces domaines doivent se poursuivre, le Guide contient déjà un grand nombre de conseils pratiques, ce qui est très apprécié par les pays;

b) Le Guide fournit des recommandations clairement formulées, ce qui favorisera l'harmonisation internationale des statistiques. Cela dit, sa mise en application va nécessiter d'importantes ressources en raison de l'existence de lacunes dans les données. La coopération internationale et la mise en commun de l'expérience acquise pour la collecte des données devraient se poursuivre et s'intensifier;

c) Les statistiques du commerce international des services et les statistiques de l'investissement étranger direct vont jouer un rôle plus important dans le contexte de la mondialisation. Par le passé, ces statistiques étaient surtout considérées dans le cadre de la balance des paiements, ce qui empêche d'en développer tout le potentiel. À l'avenir, les statistiques du commerce international des services et les statistiques de l'investissement étranger direct doivent occuper une beaucoup plus large place, l'accent étant mis davantage sur leur utilité pour l'analyse des chaînes de valeur mondiales;

d) Les statistiques des comptes nationaux et les statistiques du commerce devraient former un système de comptabilité intégré et ne pas être considérées de manière cloisonnée. Les travaux à ce titre serviront à l'élaboration de tableaux élargis

des ressources et des emplois, considérés comme un outil important pour approfondir l'analyse de la mondialisation;

e) Le Guide constitue une bonne base pour la poursuite des travaux de recherche. Toute activité entreprise à l'avenir concernant les questions prioritaires qui ont été identifiées bénéficiera de l'appui du Comité des statistiques de la balance des paiements du FMI qui l'inscrira dans son programme.

1. Décision prise par la Conférence

46. La Conférence a approuvé le *Guide pour la mesure de la production mondiale* et a rendu hommage à tous les pays et organisations qui avaient contribué aux travaux, lesquels posaient de multiples problèmes d'ordre conceptuel. Elle a convenu que les travaux devaient être poursuivis et :

a) Reconnu l'importance d'une mise en commun de l'expérience acquise par les pays et des meilleures pratiques;

b) S'est dite favorable à l'organisation de réunions d'experts pour débattre des questions liées à la production mondiale;

c) Insisté sur l'utilité de ne pas cantonner les statistiques de l'investissement étranger direct et les statistiques du commerce à la comptabilité nationale et à la balance des paiements afin de bien les utiliser pour analyser différents aspects de la mondialisation;

d) Apporté son appui au programme de recherche et à la poursuite des travaux sur les questions d'ordre conceptuel telles que la production de biens sans usine, les accords de production mondiale liés aux services et les estimations à prix constant;

e) Décidé que le Guide serait actualisé une fois menés à bien les travaux mentionnés plus haut et à la lumière des éléments concrets qui auront alors été réunis.

47. La Conférence a demandé au Bureau de débattre des futurs travaux dans ce domaine.

B. Lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales

Documentation : ECE/CES/2015/3, Add.1.

48. Les participants à la Conférence ont passé en revue les *Lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales* établies par l'équipe spéciale chargée d'élaborer des lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales, sous la présidence de l'Autriche. Les Lignes directrices ont pour but d'aider les pays en offrant des orientations et des recommandations d'ordre pratique concernant l'établissement et la tenue à jour de registres statistiques des activités industrielles et commerciales. Elles ont fait l'objet, avant la réunion plénière, d'une consultation par voie électronique et tous les pays et organisations qui ont répondu se sont déclarés favorables à leur adoption.

49. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) Les Directives ont été jugées complètes et utiles pour aider les pays à tenir et améliorer leurs registres statistiques des activités industrielles et commerciales;

b) Il a été relevé que les Directives seront importantes pour d'autres régions. Elles seront présentées en décembre lors de la réunion d'un groupe de travail sur les

registres des activités industrielles et commerciales en Amérique latine. La possibilité de les traduire en espagnol sera envisagée;

c) L'élaboration de pratiques optimales pour assurer une coordination avec d'autres organisations qui fournissent des données aux fins des registres des activités industrielles et commerciales, les banques centrales par exemple, est un domaine à considérer pour des travaux futurs.

1. Décision prise par la Conférence

50. La Conférence a approuvé les *Lignes directrices internationales sur les registres statistiques des activités industrielles et commerciales* et remercié tous les pays et organisations qui avaient contribué à leur élaboration.

51. La Conférence a encouragé le Groupe conjoint d'experts CEE/Eurostat/OCDE des registres des entreprises à retenir les thèmes proposés pour de futurs travaux.

52. La Conférence a accueilli favorablement l'initiative prise par la Division de statistique de l'ONU en vue de faire adopter les Directives au niveau mondial par la Commission de statistique de l'ONU.

C. Recommandations pour le cycle de recensements de la population et des habitations de 2020

Documentation : ECE/CES/2015/6, Add.1.

53. Les participants ont passé en revue les *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur les recensements de la population et des habitations de 2020*, établies par le Groupe directeur des recensements de la population et des habitations, présidé par le Canada, et par neuf équipes spéciales. Avant la réunion plénière de la Conférence, le secrétariat a consulté les membres de la Conférence par voie électronique au sujet des Recommandations. Les observations des pays et organisations témoignaient d'un large soutien en faveur des Recommandations.

54. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) De nombreux pays abandonnent progressivement le recensement sous sa forme traditionnelle et adoptent d'autres méthodes telles que la possibilité de répondre par Internet et l'utilisation de multiples sources de données, y compris les registres administratifs;

b) Les recensements de la population font de plus en plus souvent partie de systèmes statistiques nationaux intégrés conçus pour produire chaque année des données démographiques. Les futures recommandations devront prendre en compte cette évolution et mettre davantage l'accent sur l'intégration de différentes sources de données;

c) Les travaux réalisés au niveau international en vue de la série de recensements de 2020 devraient donner aux pays des orientations concernant la gestion de la qualité du recensement, l'évaluation de la qualité des sources administratives, la possibilité de répondre par Internet, les technologies liées au système d'information géographique (SIG) et d'autres solutions informatiques.

1. Décision prise par la Conférence

55. La Conférence a approuvé les *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens sur les recensements de la population et des habitations de 2020* et remercié tous les pays et organisations qui avaient contribué à cette grande réalisation.

56. La Conférence a noté qu'il fallait accomplir de nouveaux travaux sur les recensements de la population et des habitations pour répondre aux besoins des pays et a demandé à son Bureau de débattre des futurs travaux dans ce domaine.

D. Cadre statistique pour la mesure de la qualité de l'emploi

Documentation : ECE/CES/2015/4, Add.1 et 2.

57. Les participants à la Conférence ont passé en revue le *Handbook on Measuring Quality of Employment, A Statistical Framework* (Manuel pour la mesure de la qualité de l'emploi, un cadre statistique) élaboré par le Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi sous la présidence de l'Allemagne. Avant la réunion plénière, le secrétariat a consulté les membres de la Conférence par voie électronique au sujet du Manuel et tous les pays et organisations qui ont répondu se sont déclarés favorables à son adoption.

58. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) Il a été souligné qu'il importait que le cadre soit cohérent avec d'autres cadres existants tels que ceux d'Eurostat, de l'OIT et de l'OCDE. Les indicateurs de la qualité de l'emploi proposés pourraient éventuellement servir pour mesurer les ODD;

b) Le Manuel a été actualisé pour être conforme à la résolution de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, et il est de ce fait applicable dans le monde entier;

c) Il a été souligné qu'il était nécessaire d'accomplir de nouveaux travaux afin de suivre l'utilisation du Manuel dans la pratique ainsi que le calcul des indicateurs.

1. Décision prise par la Conférence

59. La Conférence a approuvé le *Handbook on Measuring Quality of Employment* et a remercié tous les pays et organisations qui avaient contribué aux travaux du Groupe d'experts.

60. La Conférence a approuvé les propositions concernant les nouveaux travaux, s'agissant notamment de continuer à organiser des réunions du Groupe d'experts sur la mesure de la qualité de l'emploi. Elle a demandé à son Bureau de décider de la suite à donner.

VI. Coordination des travaux internationaux de statistique dans la région de la Commission économique pour l'Europe

A. Résultats des examens approfondis réalisés par le Bureau de la Conférence

Documentation : ECE/CES/2015/7, 8, Add.1, 9, Add.1, 10, Add.1.

61. Les participants à la réunion plénière de la Conférence ont été informés des résultats des examens approfondis réalisés récemment concernant les projections démographiques, la mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes ainsi que la démarche axée sur les processus en matière de production statistique. Le Bureau a procédé aux examens approfondis des deux premiers sujets en octobre 2014 et du troisième en février 2015. Les résultats des examens approfondis ont été envoyés aux membres de la Conférence dans le cadre d'une consultation par voie électronique.

Tous les pays et organisations internationales qui ont répondu ont apporté leur appui aux résultats des examens.

62. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) Projections démographiques : Une fois achevés les travaux en cours de l'Équipe spéciale sur les projections démographiques, la Conférence pourrait envisager d'en élargir le mandat aux méthodologies et autres aspects liés aux projections démographiques;

b) Mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes : Bien souvent, le rôle des services nationaux de statistique concernant la mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes n'est pas clairement défini. Ce travail est donc important et devrait être bien coordonné entre les organisations internationales et les pays dont les services responsables peuvent varier en fonction des dispositifs nationaux;

c) Démarche axée sur les processus en matière de production statistique : Adopter progressivement une orientation axée sur les processus est une opération complexe en raison de multiples questions en rapport avec la culture et la gestion, ainsi que de la résistance au changement et du manque de ressources. Le séminaire qui devrait être organisé en 2016 par le Groupe de haut niveau et la Turquie contribuerait beaucoup à exploiter au mieux les ressources en élaborant des outils communs adaptés aux activités axées sur les processus dans tous les services nationaux de statistique.

1. Décision prise par la Conférence

63. La Conférence a approuvé les résultats des examens approfondis sur les projections démographiques, la mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes ainsi que la démarche axée sur les processus en matière de production statistique, y compris les prochaines étapes exposées ci-après :

a) L'Équipe spéciale sur les projections démographiques élaborera un recueil des bonnes pratiques pour communiquer les projections démographiques aux utilisateurs et fournira des conseils pour la mise en place d'une base de métadonnées de la CEE sur les projections démographiques nationales et internationales;

b) L'Équipe spéciale sur la mesure des phénomènes extrêmes et des catastrophes précisera le rôle de la statistique officielle dans la fourniture de données en rapport avec les phénomènes extrêmes et les catastrophes et indiquera des mesures concrètes au moyen desquelles les services nationaux de statistique, en coordination avec les organismes nationaux chargés de la gestion des catastrophes, peuvent apporter un appui pour la gestion des catastrophes et la réduction des risques;

c) Le Groupe de haut niveau et la Turquie organiseront ensemble un séminaire de haut niveau sur la démarche axée sur les processus en matière de production statistique.

64. La Conférence a félicité les pays qui avaient préparé les documents concernant les examens approfondis, qui étaient d'une grande qualité, ainsi que les pays et organisations qui avaient contribué à ces examens et avaient fourni des observations au cours de la consultation. Le secrétariat fera parvenir ces observations aux équipes spéciales concernées afin qu'elles en tiennent compte dans la suite de leurs travaux.

B. Débat de fond sur la mobilité du travail et la mondialisation

Documentation : ECE/CES/2015/7, 11, Add.1.

65. Les participants à la Conférence ont débattu de la mesure de la mobilité du travail et de la mondialisation en s'appuyant sur les résultats d'un examen approfondi

réalisé sur ce sujet par le Bureau de la Conférence en février 2015 ainsi que sur une consultation par voie électronique des membres de la Conférence organisée avant la réunion plénière. L'objectif du débat était de rechercher d'autres contributions de tous les membres de la Conférence pour les activités de suivi.

66. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) La mesure de la mobilité du travail ne peut se faire sans l'établissement d'une coordination entre un certain nombre de domaines statistiques dans lesquels il est nécessaire de préciser les concepts utilisés et de les harmoniser sur le plan international;

b) Il est nécessaire d'étudier la possibilité d'utiliser de nouvelles sources nationales et internationales de données et d'améliorer les moyens d'y accéder;

c) Il importe que les travaux d'une nouvelle Équipe spéciale de la CEE complètent les travaux du Groupe de travail de l'OIT sur les migrations de travail, sans faire double emploi.

1. Décision prise par la Conférence

67. La Conférence a approuvé les résultats de l'examen approfondi sur la mobilité du travail et la mondialisation et s'est déclarée favorable à la création d'une Équipe spéciale sur la mesure de la mobilité du travail et de la mondialisation. Les travaux devraient être entrepris en étroite coopération avec le Groupe d'experts de cette question de l'Organisation internationale du Travail.

68. Les pays et organisations ci-après ont exprimé le souhait de participer à l'Équipe spéciale : Autriche, Pologne, Turquie, Eurostat, OCDE et Organisation mondiale du commerce.

69. L'Autriche, en accord avec le secrétariat de la CEE, en établira le projet de mandat en concertation avec les pays et organisations intéressés. La Conférence a demandé à son Bureau de décider de la suite à donner en octobre 2015.

VII. Programme de travail du sous-programme statistique de la CEE

A. Rapports de la Conférence ainsi que du Bureau et des équipes de spécialistes de la Conférence

Documentation : ECE/CES/2015/5, 14, 40.

70. La Conférence a accueilli avec satisfaction le travail accompli par la Division de statistique de la CEE dans la mise en œuvre du programme statistique pour 2014.

71. La Conférence a été informée du suivi du séminaire de 2014 dont le thème était « Quelle utilité revêt la statistique officielle et comment faire comprendre cette utilité? » ainsi que de l'état d'avancement des travaux sur la mesure du capital humain.

72. Les points ci-après ont été abordés au cours du débat :

a) Les travaux de la CEE sur la communication de statistiques et l'utilité de la statistique officielle revêt une grande importance pour les pays. Les statisticiens officiels se trouvent confrontés à d'énormes difficultés, dues notamment à la révolution des données, à l'apparition de nouvelles sources de données massives et aux ODD. Il est absolument indispensable d'élaborer, à l'intention des intervenants et

des décideurs, un message convaincant à l'appui des investissements nécessaires dans la statistique officielle;

b) L'échange de bonnes pratiques dans ce domaine est important. Il faut prêter une attention particulière à l'élaboration d'orientations sur l'utilisation des médias sociaux pour promouvoir l'utilité de la statistique officielle ainsi que d'un ensemble d'indicateurs de l'utilité de la statistique officielle qui soient comparables à l'échelle internationale.

73. La Conférence a pris note des rapports des réunions de son Bureau, des rapports d'activités des équipes de spécialistes travaillant sous son égide et des rapports des réunions d'experts.

1. Décision prise par la Conférence

74. La Conférence a adopté le rapport sur la mise en œuvre du programme statistique de la CEE pour 2014 (ECE/CES/2015/14).

B. Documents concernant la planification du sous-programme statistique de la Commission économique pour l'Europe

Documentation : ECE/CES/2015/15, 16.

75. La Conférence a passé en revue le programme statistique de la CEE pour 2015 et les documents concernant la planification du sous-programme statistique établi dans le cadre du cycle biennal de planification et d'établissement de rapports du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies. Le Bureau de la Conférence a adopté ces documents à ses réunions d'octobre 2014 et de février 2015. Le programme statistique de la CEE pour 2015 concorde avec le programme de travail biennal pour 2014-2015 que la Conférence a adopté en 2013 et que le Comité exécutif de la CEE a approuvé en juin 2014. Le programme de travail pour 2016-2017 sera soumis par la suite au Comité exécutif de la CEE pour approbation.

1. Décision prise par la Conférence

76. La Conférence a adopté le programme statistique de la CEE pour 2015 (ECE/CES/2015/15), y compris la liste des réunions prévues, ainsi que le programme de travail pour 2016-2017 comprenant en annexe le programme de publications (ECE/CES/2015/16).

VIII. Choix des thèmes des séminaires à organiser au cours de la réunion plénière de 2016 de la Conférence des statisticiens européens

Documentation : ECE/CES/2015/17, Add.1.

77. Compte tenu des résultats de l'enquête menée auprès des membres de la Conférence en mai 2015 et de la recommandation formulée par le Bureau de la Conférence, le choix des thèmes devant faire l'objet d'un débat à la réunion plénière de 2016 s'est porté sur les sujets suivants.

A. Partenariats stratégiques

78. Le Canada s'est proposé pour organiser le séminaire.
79. Les pays et organisations ci-après ont exprimé le souhait de contribuer à l'organisation du séminaire : Fédération de Russie, États-Unis et Eurostat.
80. Les pays ci-après ont offert de présenter des documents : Australie, États-Unis, Finlande, Fédération de Russie, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Roumaine, Slovénie et Suède.

B. Services d'information spatiale basés sur la statistique officielle

81. L'Autriche s'est proposée pour organiser le séminaire.
82. Les pays ci-après ont exprimé le souhait de contribuer à l'organisation du séminaire : États-Unis, Mexique, Slovénie et Suède.
83. Les pays et l'organisation ci-après ont offert de présenter des documents : Australie, Danemark, États-Unis, Italie, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pays-Bas, Slovénie, Suède et Eurostat.

C. Comment mettre en place le système de suivi des ODD

1. Décision de la Conférence

84. La Conférence a demandé à son Bureau d'envisager le déroulement et la durée de chacun des séminaires, et en particulier les moyens d'organiser le débat sur le troisième thème, à savoir « Comment mettre en place le système de suivi des ODD ».

IX. Élection du Bureau de la Conférence

Documentation : ECE/CES/2015/18.

85. Conformément aux règles régissant les travaux de la Conférence, et sur la base de la proposition faite par M^{me} A. Zigure, statisticienne en chef la plus ancienne présente à la Conférence et qui en a été précédemment Vice-Présidente. La Conférence a élu les membres ci-après du Bureau pour les mandats 2015-2016 et 2016-2017 :

M. W. Smith (Canada), Président;

Et les Vice-Présidents suivants :

M. S. Mnatsakanyan (Arménie);

M. K. Pesendorfer (Autriche);

M^{me} M. Bruun (Finlande);

M. E. Sojo Garza-Aldape (Mexique);

M^{me} L. MacPherson (Nouvelle-Zélande);

M. B. Aydemir (Turquie);

M. J. Pullinger (Royaume-Uni).

X. Questions diverses

86. La Conférence a souligné combien il importait de traduire dans les trois langues officielles de la CEE (anglais, français et russe) les principaux documents de la réunion plénière ainsi que les principaux documents des réunions d'experts ci-après organisées au titre de la Conférence : Comptabilité nationale et mondialisation; registre des activités industrielles et commerciales; prix à la consommation; qualité de l'emploi; gestion et formation des ressources humaines; statistiques différenciées selon le sexe, et recensement de la population et des habitations. Les principaux documents sont notamment l'ordre du jour provisoire, le rapport, un document principal pour chaque subdivision d'un point inscrit à l'ordre du jour et six documents principaux pour chacun des séminaires organisés au cours de la réunion plénière.

87. La prochaine réunion plénière de la Conférence se tiendra du 27 au 29 avril 2016, juste avant ou après la réunion du Comité sur les statistiques et la politique statistique de l'OCDE.